



DOSSIER DE PRESSE



POINT PRESSE du 19 octobre 2010

Contact presse :

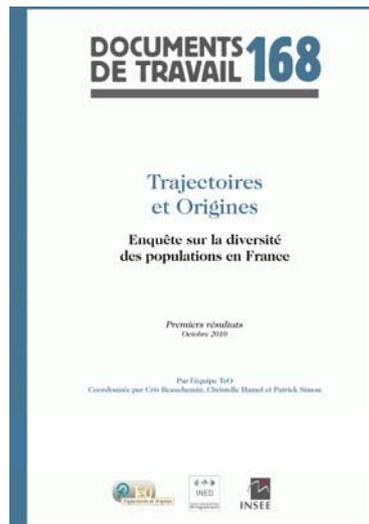
Dominique Paris : 01 56 06 20 37,
Mimouna Kaabeche-Smara : 01 56 06 20 11
service-presse@ined.fr

Contact auteurs Ined :

Cris Beauchemin : 01 56 06 21 28 (secrétariat : 01 56 06 20 17), cris.beauchemin@ined.fr
Christelle Hamel : 01 56 06 20 78 (secrétariat : 01 56 06 20 17), christelle.hamel@ined.fr

Contact auteur Insee :

Bertrand Lhommeau : 01 41 17 38 42, bertrand.lhommeau@insee.fr



DOSSIER DE PRESSE :

❖ **Présentation des premiers résultats de l'enquête « *TRAJECTOIRES ET ORIGINES : Enquête sur la diversité des populations en France* ».**

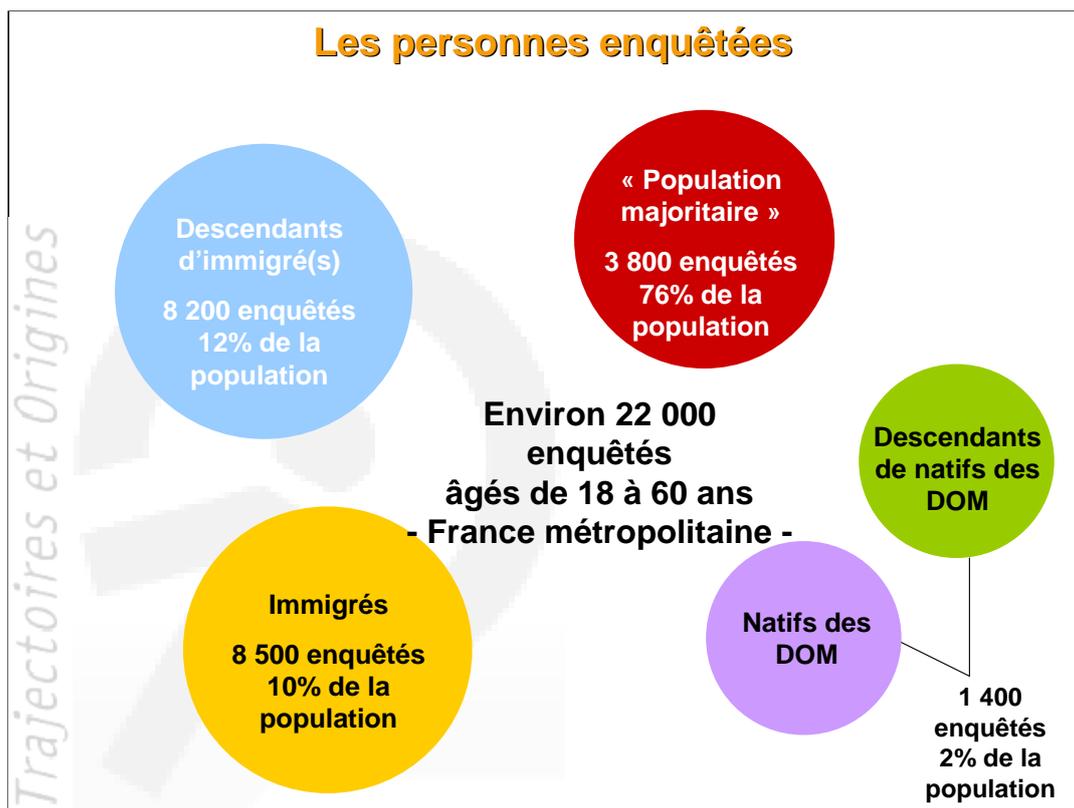
❖ **SOMMAIRE DU DOCUMENT DE TRAVAIL N° 168**



Les résultats présentés ici sont extraits de :

Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (éd.), 2010, Enquête « Trajectoires et Origines : la diversité des populations en France », Premiers résultats, Document de travail de l'Ined, n° 168, 154 p.

Pour plus d'informations sur l'enquête (méthodologie, questionnaires...),
voir le site : <http://teo.site.ined.fr>



L'enquête Trajectoires et Origines offre la possibilité d'étudier de manière détaillée des groupes de population que les autres enquêtes ne permettent pas de distinguer.

Les immigrés sont les personnes nées étrangères à l'étranger. NB : l'échantillon des immigrés est représentatif des personnes âgées de 18 à 60 ans.

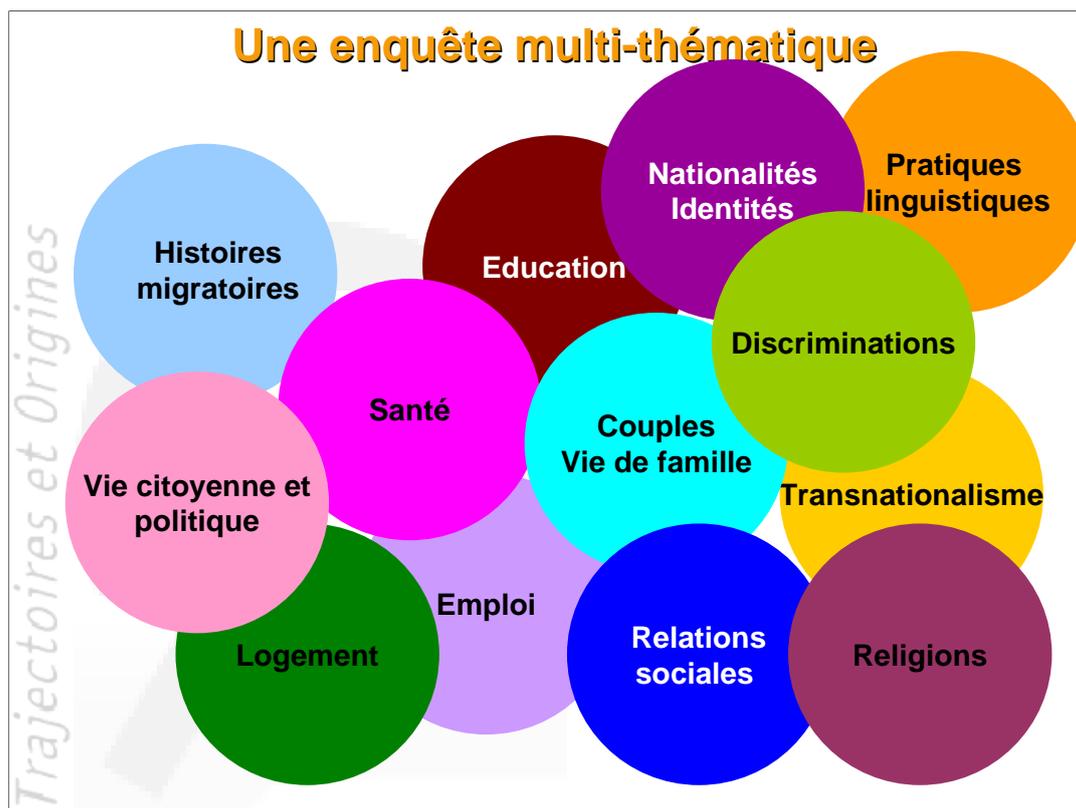
Les descendants d'immigrés sont les personnes nées en France dont au moins un parent est immigré-e. 50% d'entre eux ont deux parents immigrés. L'échantillon des descendants de migrants a été particulièrement compliqué à constituer. Il fait de « Trajectoires et Origines » une enquête exceptionnelle dans le paysage de la statistique publique. Du fait de contraintes techniques, il est limité aux personnes âgées de 18 à 50 ans.

NB: **les immigrés enquêtés ne sont pas les parents des descendants d'immigrés enquêtés.** Les comparaisons entre les deux groupes ne rendent donc pas compte des évolutions de la génération des descendants d'immigrés comparativement à celle de leurs enfants.

L'enquête Trajectoires et Origines est la seule enquête dont l'échantillon permet d'étudier spécifiquement la situation des **personnes natives des DOM et leurs enfants** en France métropolitaine. Un choix d'enquête qui se justifie par le fait que, tout en étant français, les personnes originaires des DOM et leurs enfants peuvent vivre des expériences de discrimination proches de celles des immigrés ou de leurs descendants. Les résultats sur les natifs des DOM et leurs enfants ne sont pas présentés ici (pour plus détails, se reporter au document de travail).

La population majoritaire est le groupe de comparaison. Il est constitué de personnes qui n'ont pas de lien direct avec l'expérience de l'immigration en France métropolitaine (ni immigrés, ni natifs des DOM, ni descendants de ces deux groupes). La population majoritaire représente 76% de la population vivant en métropole.

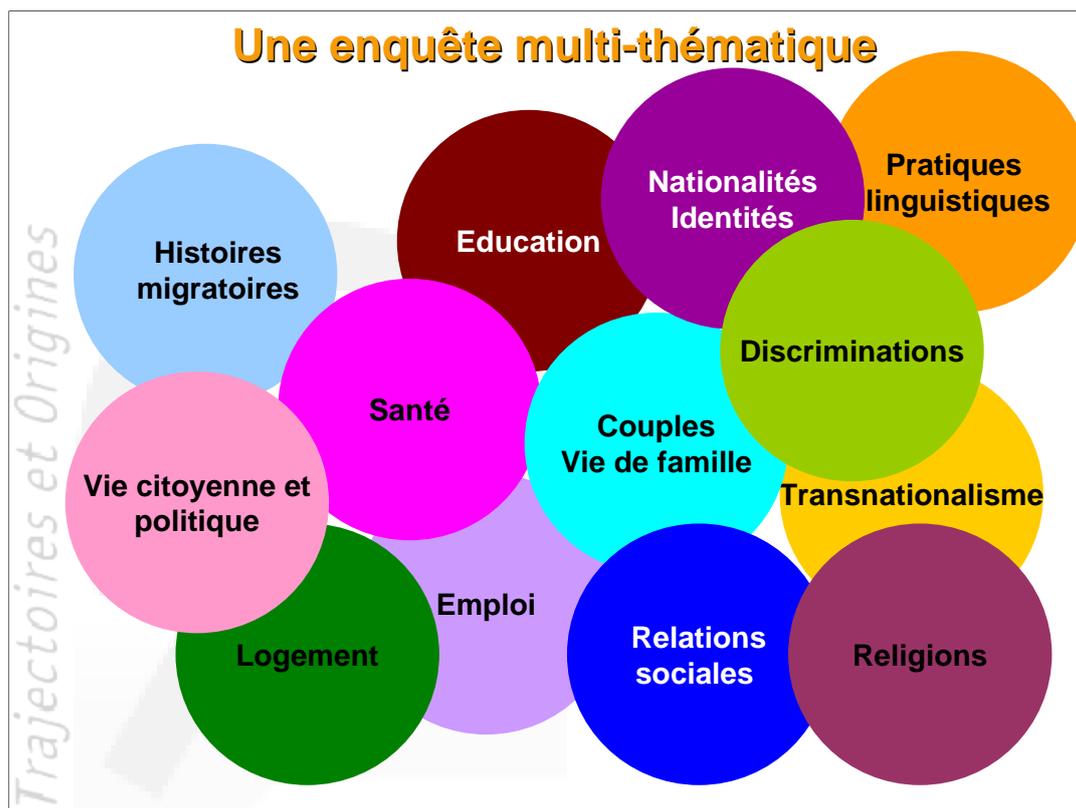
L'échantillon total est représentatif de la population âgée de 18 à 60 ans résidant en France métropolitaine et vivant en « ménages ordinaires ». Cependant, à des fins de comparaison entre immigrés et descendants d'immigrés, les analyses sont le plus souvent limitées aux 18-50 ans.



Une enquête multi-thématique qui permet...

- de décrire les **conditions de vie** et les **trajectoires sociales** des enquêtés dans divers domaines : école, emploi, logement, santé, vie familiale, sociabilité...
- d'étudier l'influence de l'origine géographique sur la situation des personnes enquêtées, tout en prenant en considération les autres caractéristiques sociodémographiques (sexe, origine sociale, quartier...) ou l'environnement dans lequel ils vivent (quartier...)

La question des **inégalités et des discriminations** est une thématique centrale de l'enquête qui combine deux approches : la mesure objective des inégalités en matière d'accès aux ressources (emploi, logement, services de santé, etc.) et la mesure subjective des discriminations vécues, telles qu'elles sont rapportées par les enquêtés.



Quelques exemples de résultats :

Histoires migratoires. Dans l'ensemble de la population (18-50 ans), une personne sur cinq a vécu au moins un an hors de l'hexagone. La moitié de ces migrants ne sont pas des immigrés.

Transnationalisme. Près de 9 immigrés sur 10, près de 6 descendants d'immigrés sur 10 ont des contacts personnels avec des personnes de leur pays d'origine (lettre, téléphone internet) hors de métropole, c'est aussi le cas de près de 3 natifs sans ascendance migratoire sur 10.

Logement. 13 % des immigrés ont le sentiment d'avoir connu une discrimination au logement et parmi eux, 70 % invoquent la couleur de peau ou l'origine comme motif de leur discrimination.

Santé. A âge et situation socio-économique comparables, les femmes immigrées ont une probabilité supérieure de 30 % de déclarer un état de santé altéré par comparaison avec les femmes de la population majoritaire.

Couples mixtes. 40 % des immigrés ayant rencontré leur conjoint après la migration vivent en couple avec une personne de la population majoritaire.

Relations familiales & sociales. 30 % des descendants d'immigrés cohabitent avec leurs parents, contre 18 % des individus de la population majoritaire.

Vie citoyenne et politique. Un positionnement politique plus orienté à gauche pour les descendants d'immigrés du Maghreb et d'Afrique subsaharienne.

Pratiques linguistiques. Pendant leur enfance, 46 % des descendants d'immigrés ne parlaient que le français avec leurs parents. 9 % ne parlaient pas en français avec leurs parents.

Nationalité. 42 % des immigrés sont devenus français. Un immigré sur cinq et un descendant sur trois déclarent une double nationalité.

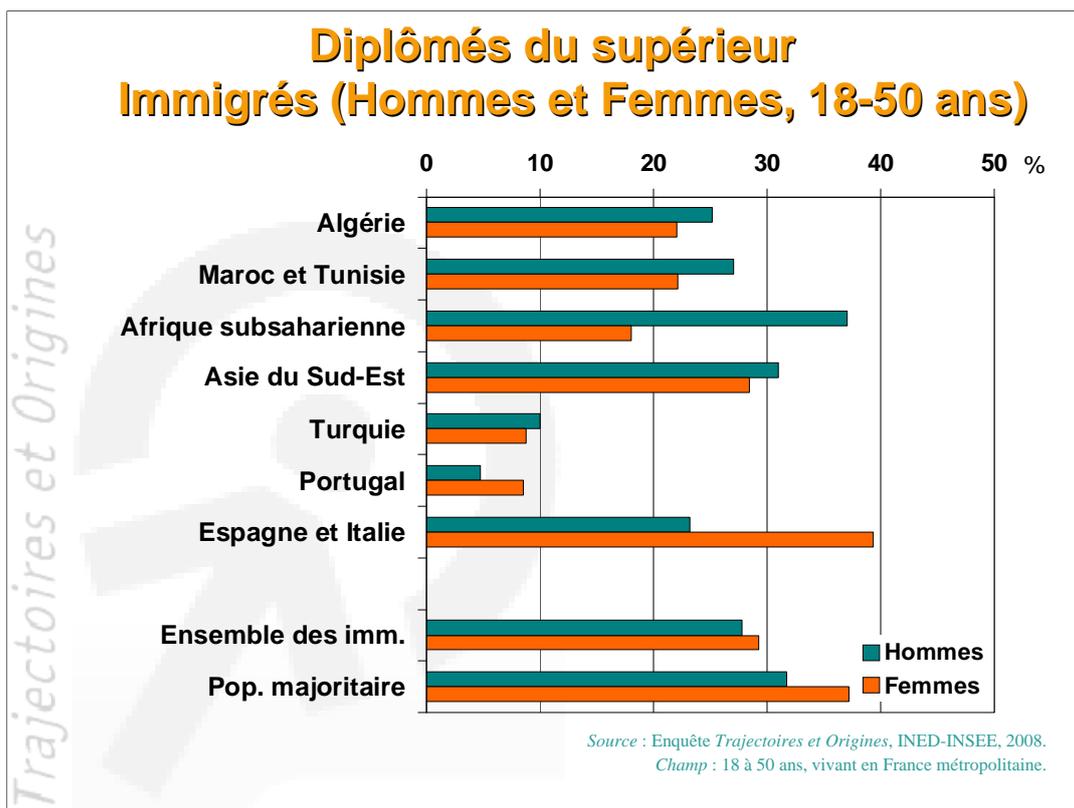


Education

Quel est le niveau de qualification des immigrés ?

Quel est le devenir scolaire des enfants d'immigrés ?

Les enfants d'immigrés subissent-ils des discriminations à l'école ?



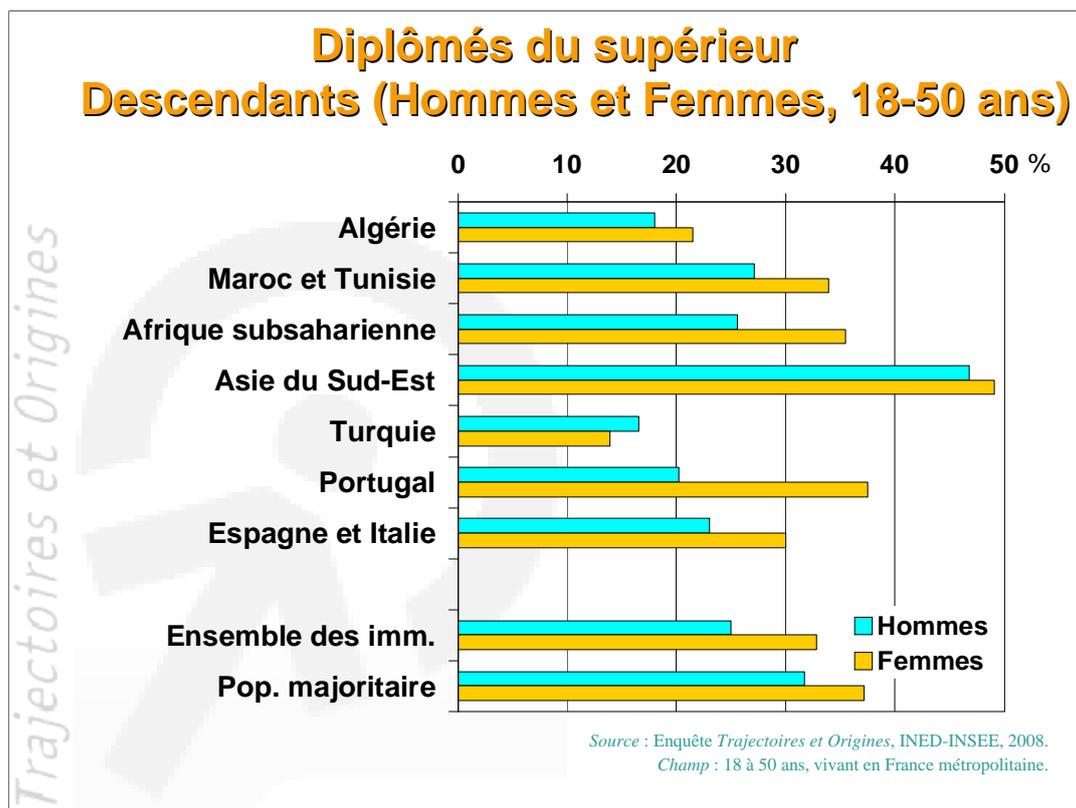
Le graphique représente la part des personnes qui ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur *parmi les personnes ayant terminé leurs études* en 2008-2009. Sont donc exclues les personnes qui étaient encore aux études au moment de l'enquête.

En moyenne, les immigrés sont un peu moins souvent diplômés du supérieur que la population majoritaire (29 % contre 34 %, hommes et femmes confondus). Cet écart tend à se réduire : 11 % des immigrés arrivés avant 1974 étaient diplômés du supérieur ; ils sont 34 % parmi ceux arrivés après 1998.

En moyenne, les femmes sont plus fréquemment diplômées du supérieur que les hommes en population majoritaire (37 % vs. 32 %), comme chez les immigrés d'origine européenne. Mais ce rapport est inversé parmi les personnes originaires des pays en voie de développement. Dans ces cas, la moindre proportion de femmes diplômées du supérieur s'explique par la force des écarts Hommes/Femmes dans les pays d'origine, même si ces écarts sont très amoindris en situation de migration.

Faits marquants :

- Le groupe présentant la plus faible proportion de diplômés du supérieur est européen.
- Les niveaux de diplômés du supérieur de certains groupes d'immigrés dépassent ceux de la population majoritaire. Par exemple, 37 % des hommes d'Afrique subsaharienne sont diplômés du supérieur contre 32 % des hommes de la population majoritaire. C'est un effet de sélection : les plus instruits migrent bien plus que les autres.



Le graphique représente la part des personnes qui ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur *parmi les personnes ayant terminé leurs études* en 2008-2009. Sont donc exclues les personnes qui étaient encore aux études au moment de l'enquête. Il s'agit donc d'un indicateur qui « dévalorise » la situation des groupes les plus jeunes (pour lesquels les personnes en études sont encore nombreuses)

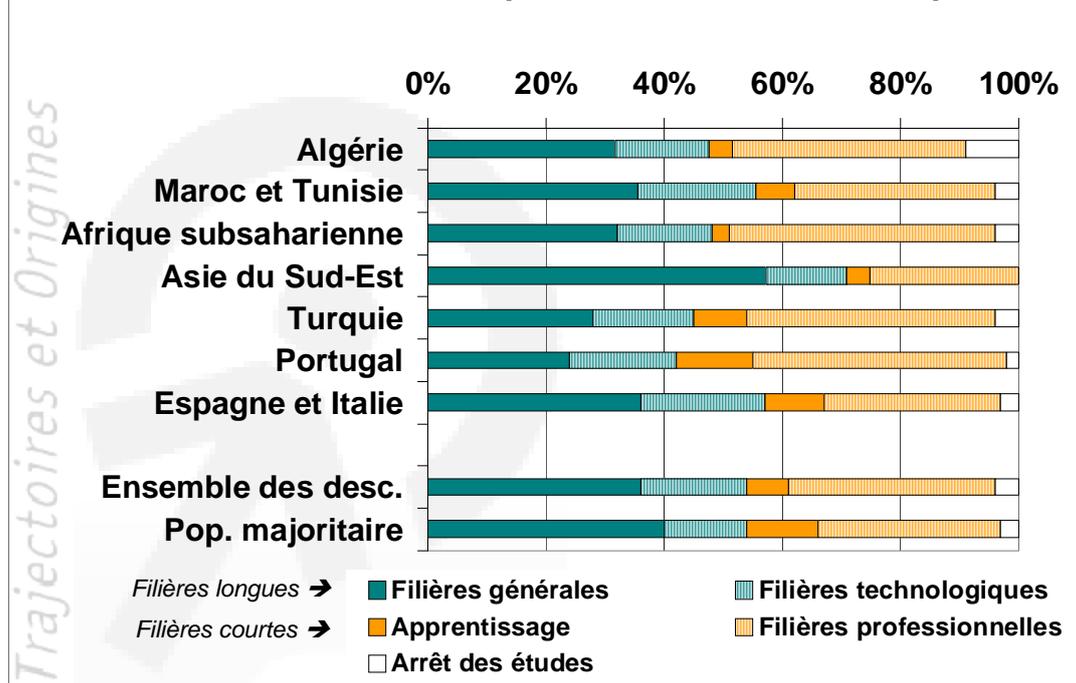
En moyenne, les descendants d'immigrés sont moins souvent diplômés du supérieur que la population majoritaire (29 % contre 34 %). Mais le fait frappant est que, chez les descendants, l'écart entre les sexes (H: 25 %, F: 33 %) est creusé à la fois par rapport à la population majoritaire (H: 32 %, F: 37 %) et par rapport aux immigrés (H: 28 %, F: 29 %). Cet écart à la faveur des femmes se retrouve dans pratiquement toutes les origines, y compris dans les groupes dans lesquels les femmes immigrés se caractérisent par un très faible niveau d'instruction (ex : 35 % des filles d'immigré(s) d'Afrique subsaharienne sont diplômées du supérieur, contre 26 % des fils ; les niveaux étant respectivement de 18 % et 37 % chez les immigrés femmes et hommes de cet origine). La socialisation et la scolarisation en France permettent aux filles d'immigré(s) d'inverser les rapports de genre dans l'accès aux niveaux d'instruction les plus élevés.

Au total, des écarts notables selon l'origine géographique des parents :

- Chez les femmes, une variation de 14 % chez les femmes turques à 49 % chez les descendantes d'immigrés originaires d'Asie du Sud-Est
- Chez les hommes, une variation de 17 % chez les hommes turcs à 47 % chez les descendantes d'immigrés originaires d'Asie du Sud-Est

Des écarts qui peuvent s'expliquer par divers facteurs qu'il reste à explorer, à la fois du côté des familles (niveau socio-économique, origine sociale, maîtrise de la langue...) et du côté du contexte social (lieux de scolarisation, discriminations dans le système scolaire...).

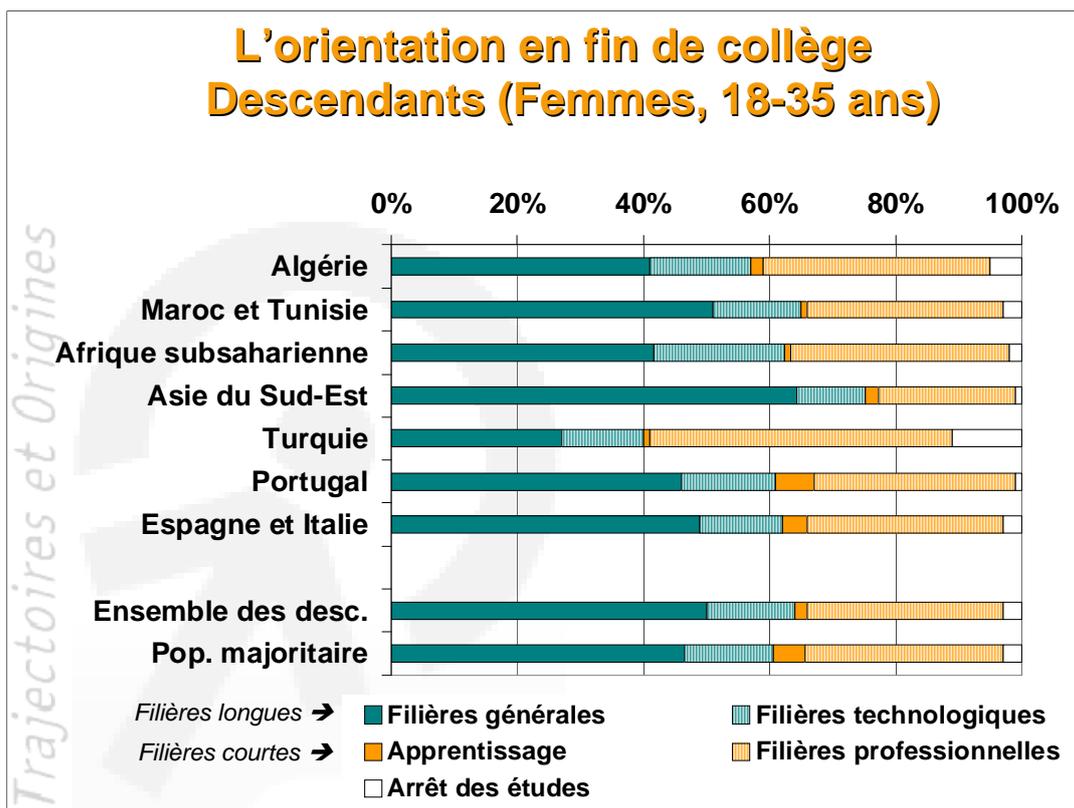
L'orientation en fin de collège Descendants (Hommes, 18-35 ans)



Ce graphique présente la répartition (en %) des élèves dans les différentes filières à la sortie du collège. Il concerne uniquement les fils d'immigré(s) âgés de 18 à 35 ans en 2008-2009.

En moyenne, le profil de l'ensemble des descendants d'immigrés (toutes origines confondues) est très semblable à celui de la population majoritaire. Mais la situation moyenne masque des différences importantes selon l'origine. Hormis deux groupes dans lesquels l'orientation se fait au moins autant que dans la population majoritaire vers les filières les plus valorisées (Asie du Sud-Est, Espagne-Italie), tous les autres groupes se caractérisent par une orientation vers des filières plus courtes et moins valorisées, voire par une plus forte proportion de décrochage scolaire.

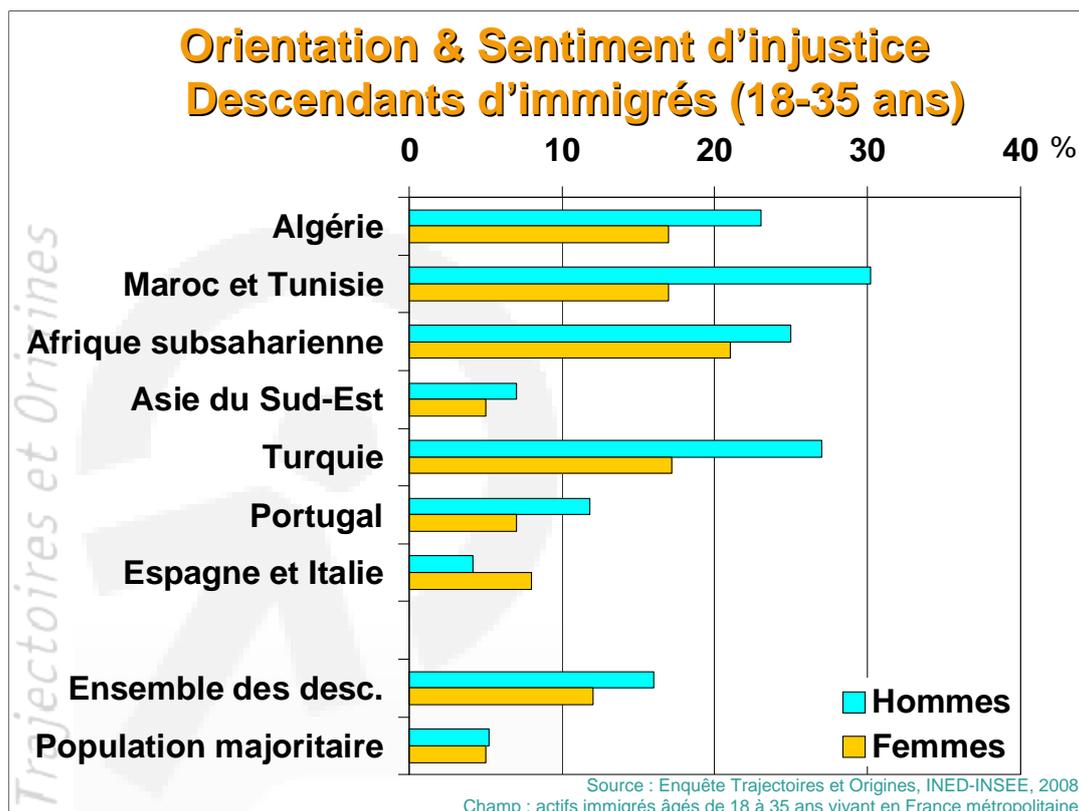
Ces résultats sont très dépendants de l'origine sociale : en général, les enfants des catégories sociales supérieures sont orientés vers les cycles longs ; et les autres vers les cycles courts. Cependant, la propension à s'orienter vers le cycle long du secondaire des descendants d'immigrés issus des « classes populaires » (employés et ouvriers qualifiés) est supérieure (ou égale) à celle de la population majoritaire de même origine sociale. A origine sociale comparable, les familles immigrées ont des aspirations éducatives plus ambitieuses que celles de la population majoritaire.



Ce graphique présente la répartition (en %) des élèves dans les différentes filières à la sortie du collège. Il concerne uniquement les filles d'immigré(s) âgés de 18 à 35 ans en 2008-2009.

Trois faits marquants :

- L'accès aux cycles longs du secondaire parmi les femmes est toujours nettement supérieur à celui des hommes... et l'écart H/F est plus marqué pour les enfants d'immigrés que pour la population majoritaire ;
- En moyenne, et au contraire des garçons, les filles d'immigré(s) accèdent plus souvent aux filières longues générales que les filles de la population majoritaire (50 % vs 46 %).
- ... Un résultat qui reste vrai pour la plupart des groupes d'origines : seules les descendantes d'immigré(s) originaires de Turquie se détachent nettement (27 %) ; les descendantes d'immigré(s) originaires d'Algérie et d'Afrique sub-saharienne présentant des taux d'accès au secondaire général (respectivement 41 et 42 %) plus faibles de celui de la population majoritaire.



La figure représente la proportion de personnes ayant répondu « **Moins bien traité** » à la question « **Personnellement, pensez-vous avoir été traité différemment des autres élèves lors des décisions d'orientation ?** ». La question portait sur l'ensemble de la scolarité effectuée en France.

Parmi les motifs cités comme causes potentielles de ces traitements défavorables, l'« origine » prédomine, suivie de « la couleur de la peau ». Les injustices scolaires sont donc vécues comme des discriminations « ethno-raciales ».

Il y a une homologie entre le sentiment d'injustice et les parcours d'éducation :

- Les hommes - dans les faits moins souvent diplômés du supérieur - considèrent plus fréquemment que les femmes qu'ils ont été moins bien traités que les autres élèves.
- Le sentiment d'injustice est spécialement marqué dans les groupes où la proportion de diplômés du supérieur est la plus faible (Turquie, Maghreb, Afrique subsaharienne).

Mais surtout, les descendants d'immigrés déclarent bien plus souvent un sentiment d'injustice que les personnes de la population majoritaire. Par exemple,

- 30 % des descendants d'immigré(s) originaires du Maroc ou de Tunisie déclarent avoir été traités injustement, contre « seulement » 5 % des hommes de la population majoritaire.
- 21 % des descendantes d'immigré(s) originaires d'Afrique subsaharienne déclarent avoir été traités injustement, contre « seulement » 5 % des femmes de la population majoritaire.

Ce sentiment d'injustice dépend des filières suivies (plus fort dans les filières professionnelles et technologiques que dans les filières générales) et des diplômes obtenus. Cependant, à filières et diplômes équivalents, le sentiment est plus fort pour les descendants d'immigrés que pour la population majoritaire.

Pour autant, ce sentiment d'injustice n'entame pas la confiance que les individus ont dans l'école en tant qu'institution : 87 % des personnes déclarent avoir plutôt ou tout à fait confiance dans l'école aussi bien dans la population majoritaire que parmi les descendants... Et les variations selon l'origine sont très faibles (cf. chapitre « Vie citoyenne et participation politique »).

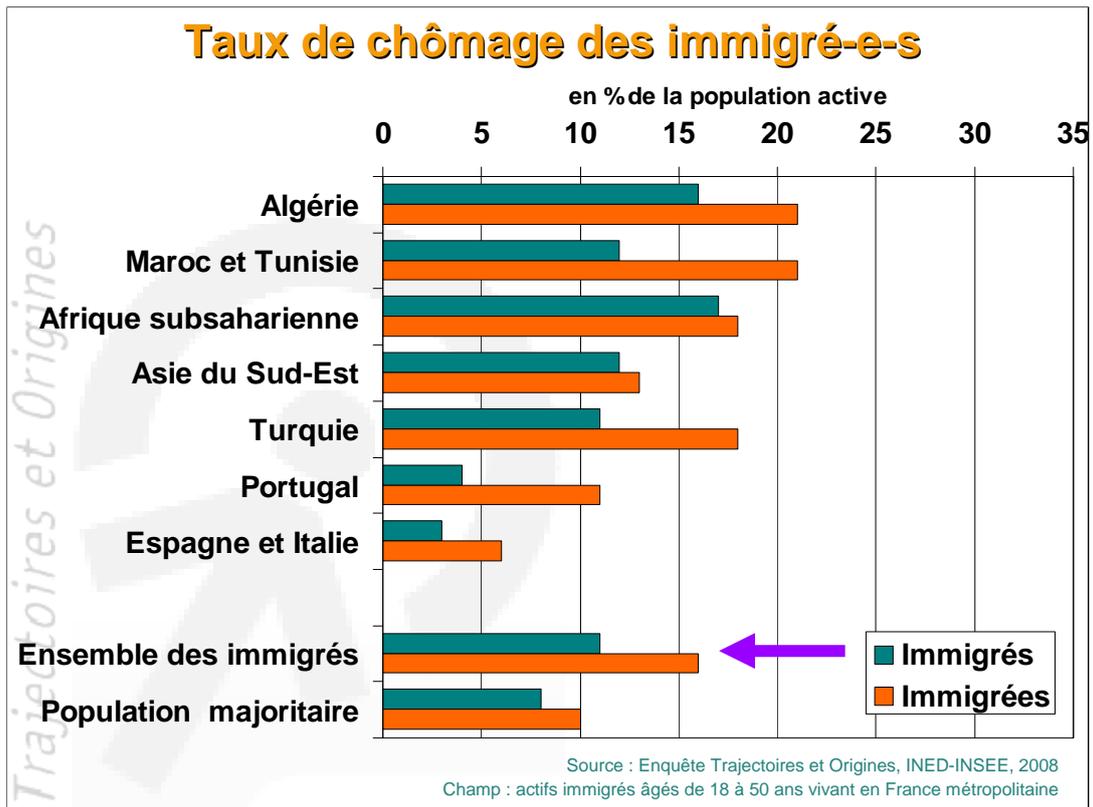
Situation sur le marché du travail

Quelle est la situation
des immigrés et des descendants d'immigrés
sur le marché du travail ?

L'accès à l'emploi
Le salaire

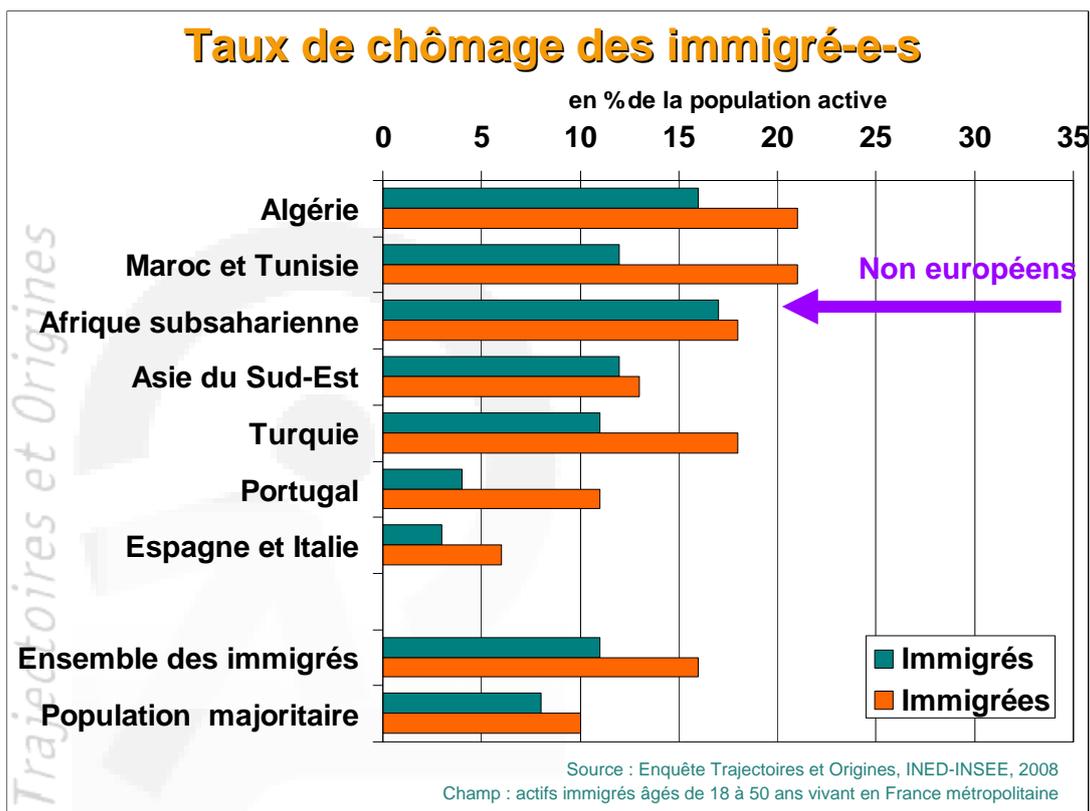
Les apports principaux de l'étude :

- Une approche selon les origines détaillées pour les immigrés et les descendants d'immigrés
- Confronter la perception des personnes enquêtées et les inégalités mesurées sur le marché du travail

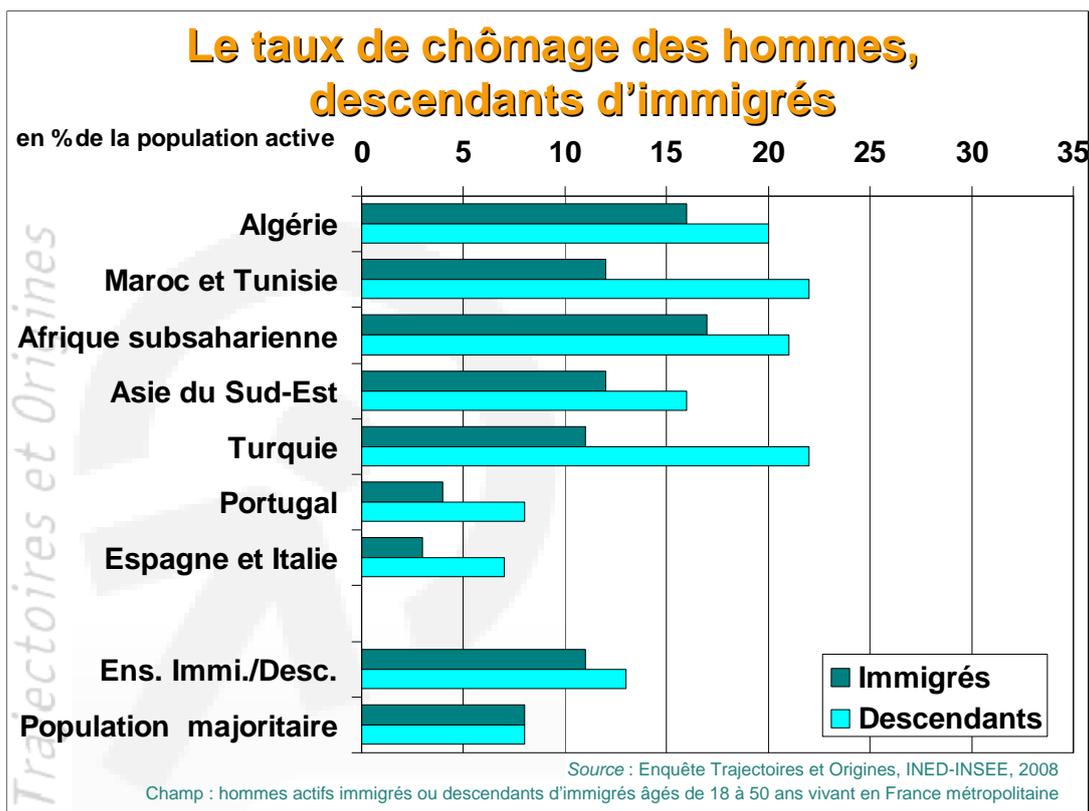


Le taux de chômage présenté ici est la part des personnes qui se déclarent chômeurs à la recherche d'un emploi parmi celles qui sont présentes sur le marché du travail (les actifs). Sont ainsi exclues du champ les personnes encore en études initiales ou bien celles qui sont sans emploi et qui n'en recherchent pas (au foyer, handicap, maladie...les autres inactifs).

En moyenne, **les actifs immigrés ont un taux de chômage plus élevé que les actifs de la population majoritaire** : 11 % des hommes et 16 % des femmes immigrées actifs âgés de 18 à 50 ans sont chômeurs contre 9 % des actifs et 11 % des actives de la population majoritaire.

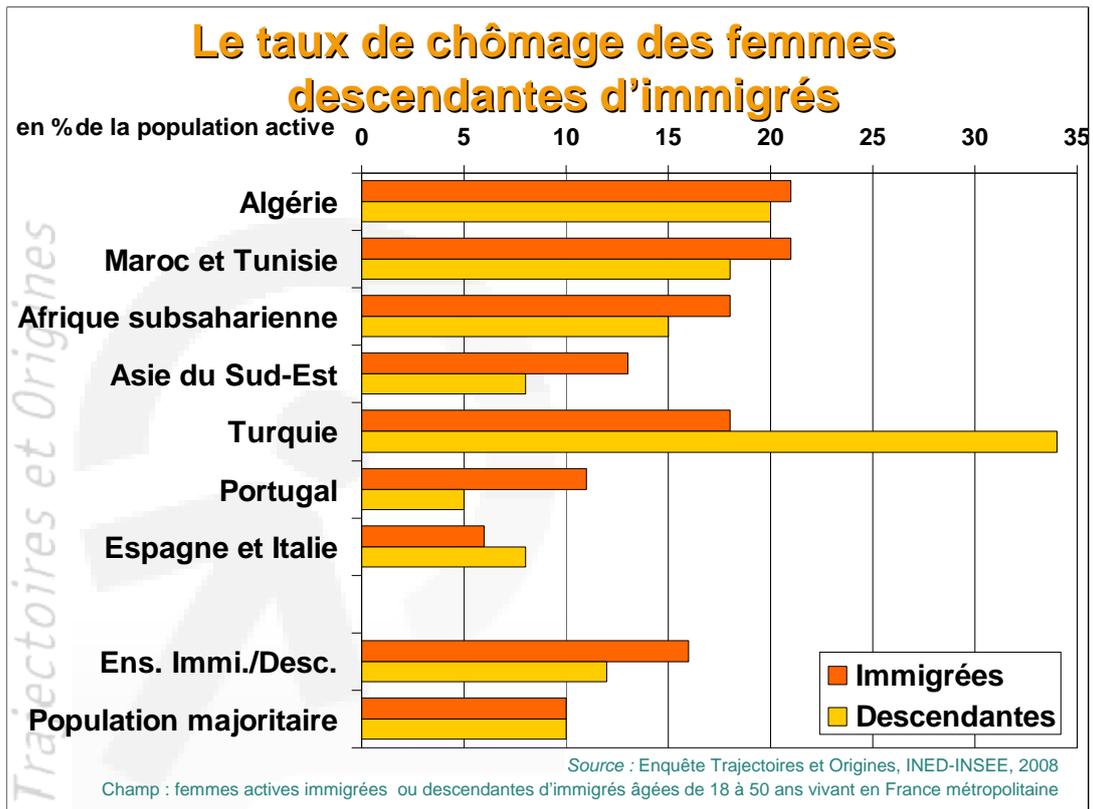


L'amplitude du taux de chômage est grande entre les immigrés d'origine européenne qui en moyenne sont moins touchés par le chômage que les actifs de la population majoritaire et ceux issus de migration plus récente, d'origine non européenne, qui le sont bien davantage. Par exemple, plus de 20 % des femmes actives immigrées venues du Maghreb sont au chômage.



La spécificité de l'échantillon de l'enquête Trajectoires et Origines permet d'aller au-delà de ces écarts concernant les immigrés, qui sont déjà bien documentés par d'autres sources. Elle permet de mettre en regard la situation des immigrés et des descendants selon un niveau détaillé d'origines.

Pour les hommes, en général, le taux de chômage des descendants dépasse celui des immigrés de même origine. Pour 4 origines (Turquie, Afrique subsaharienne, Maroc et Tunisie, et Algérie) plus de 20 % des descendants actifs de 18 à 50 ans sont ainsi chômeurs.



Parmi les femmes, à l'inverse de ce que l'on observe parmi les hommes, en général **les descendantes d'immigrés ont un taux de chômage plus faible que celui des immigrées.**

Le taux de chômage des descendant-e-s d'immigrés

Trajectoires et Origines

- 🔗 Le taux de chômage des descendantes est parfois égal et souvent inférieur à celui de leurs homologues masculins.
- 🔗 Mais peut-on conclure que les descendantes auraient moins de difficultés à trouver un emploi que les descendants ?
 - Un quart d'entre elles sont inactives (en études ou femmes au foyer)
 - Elles sont plus souvent diplômées que les descendants
- 🔗 Les écarts de taux chômage sont-ils liés à l'origine ou bien à des caractéristiques socio-démographiques différentes ?

Ainsi, **le taux de chômage des femmes nées de parent(s) immigré(s) est parfois égal (Algérie, autres pays) et souvent inférieur (Asie du Sud-Est, Afrique subsaharienne, Maghreb hors Algérie) à celui de leurs homologues masculins.**

Cela constitue une spécificité des descendants d'immigrés par rapport au reste de la population où ce sont les hommes qui ont le taux de chômage le plus faible, que ce soit dans la population immigrée ou bien dans la population majoritaire.

Pour autant, il faut **modérer l'idée selon laquelle les descendantes auraient alors moins de difficultés à trouver un emploi que leurs homologues masculins :**

D'une part, un quart d'entre elles ne sont pas actives :

Les descendantes (hommes et femmes) sont plus jeunes et donc ils sont plus souvent étudiants que le reste de la population âgée de 18 à 50 ans (resp. 11 % des descendants et 14 % des descendantes sont en études) ;

Rester au foyer une fois les études terminées est une situation plus fréquente pour les femmes que pour les hommes : deux fois moins marquée que celui des femmes immigrées (25 %), l'inactivité hors études concerne quand même 12 % des femmes descendantes contre seulement 4 % de leurs homologues masculins.

Ainsi 65 % de l'ensemble des femmes descendantes d'immigrés sont en emploi contre 74 % des descendants d'immigrés.

D'autre part, les descendantes d'immigrés sont plus diplômées que les descendants.

Ainsi, comme le montre l'exemple des descendants, **les écarts de taux de chômage selon l'origine reflètent aussi des caractéristiques individuelles différentes et pas seulement un effet spécifique de l'origine.**

Le risque relatif de chômage à caractéristiques sociodémographiques données

Trajectoires et Origines

🔗 Les différences sociodémographiques n'expliquent pas entièrement le chômage plus élevé des immigrés et descendants d'immigrés d'origine non européenne

- Un risque de chômage double de celui de la population majoritaire pour les immigrés d'Algérie, du Maroc ou de Tunisie, d'Afrique subsaharienne et les descendants d'Algérie
- Il est supérieur de 80% pour les autres descendants d'un parent immigré venu d'Afrique
- Il reste supérieur de 60% pour les immigrés d'Asie du Sud-Est, de Turquie et les descendants de ces derniers

Pour tenir compte de ces différences de caractéristiques sociodémographiques, nous avons calculé le **risque relatif de chômage par rapport aux salariés de la population majoritaire**, c'est-à-dire à **âge, sexe, niveau de diplôme atteint, composition de la famille et lieu de résidence** (habiter en Île-de-France ou non, habiter en zone urbaine sensible ou non) **donnés**.

Les différences socio-démographiques n'expliquent pas tous les écarts de taux de chômage selon l'origine. Des écarts importants de risque de chômage selon l'origine demeurent à caractéristiques sociodémographiques données :

- On constate **un risque de chômage double de celui des personnes de la population majoritaire pour les immigrés d'Algérie, du Maroc ou de Tunisie, d'Afrique subsaharienne et les descendants d'immigrés d'Algérie ;**
- Il est supérieur de 80 % pour les autres descendants d'un parent immigré venu d'Afrique ;
- Il reste supérieur de 60 % pour les immigrés d'Asie du Sud-Est ou de Turquie (et les descendants de ces derniers).

Situation sur le marché du travail

🔗 La perception des enquêtés confirme les inégalités de chômage selon l'origine : les personnes plus exposées au chômage sont aussi celles qui déclarent le plus avoir subi un refus injuste d'emploi

- Les immigrés venus du Maghreb et d'Afrique subsaharienne et les descendants de parents immigrés de ces pays déclarent deux à trois fois plus souvent avoir subi un refus injuste d'emploi que les personnes de la population majoritaire, à caractéristiques sociodémographiques données.

🔗 Une discrimination à l'embauche :

- **Dont l'ampleur n'est pas encore précise...**
-Le refus injuste d'emploi peut ne pas concerner uniquement les embauches mais aussi les promotions dans l'emploi.

Trajectoires et Origines

Un atout supplémentaire de l'enquête Trajectoires et Origines est de **confronter les écarts de situations au ressenti des enquêtés**. Ici, on leur a demandé lors de l'enquête si au cours des 5 dernières années, il leur était arrivé qu'on leur refuse injustement un emploi.

Nous avons procédé de la même façon que pour le taux de chômage, en mesurant des écarts de déclaration de refus injuste d'emploi à caractéristiques sociodémographiques données (sexe, âge, niveau de diplôme, composition familiale et lieu de résidence donnés).

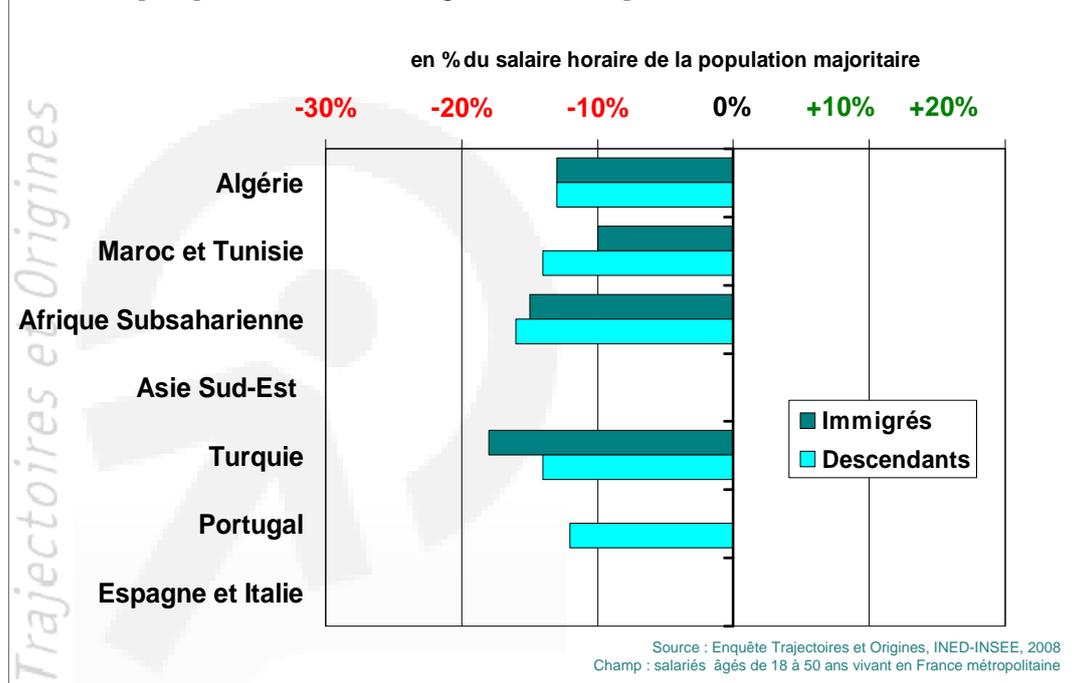
Globalement, **la perception des enquêtés confirme les écarts de risque de chômage. Les personnes qui ont le risque de chômage le plus élevé sont aussi celles qui ont tendance à avoir subi le plus souvent un refus injuste d'emploi**, à caractéristiques sociodémographiques données.

La conjonction d'un risque de chômage plus élevé et de la déclaration plus fréquente d'un refus injuste d'emploi vont dans le sens d'**une discrimination à l'embauche** des immigrés et descendants d'immigrés d'origine non européenne, dont l'ampleur n'est toutefois pas encore précise. Toute la richesse de l'information collectée par Trajectoires et Origines n'a pas encore été exploitée :

- d'autres caractéristiques observables (par exemple, le niveau de la pratique de la langue française) des individus qui affectent l'employabilité
- des informations sur le marché local du travail afin de prendre en compte l'offre d'emploi

Certains facteurs demeurent difficilement mesurables comme l'existence d'un réseau de relations pour la recherche d'emploi du chômeur. Le refus injuste d'emploi peut aussi correspondre à un refus de promotion dans l'emploi.

Écarts de salaire horaire par rapport à la population majoritaire parmi les hommes



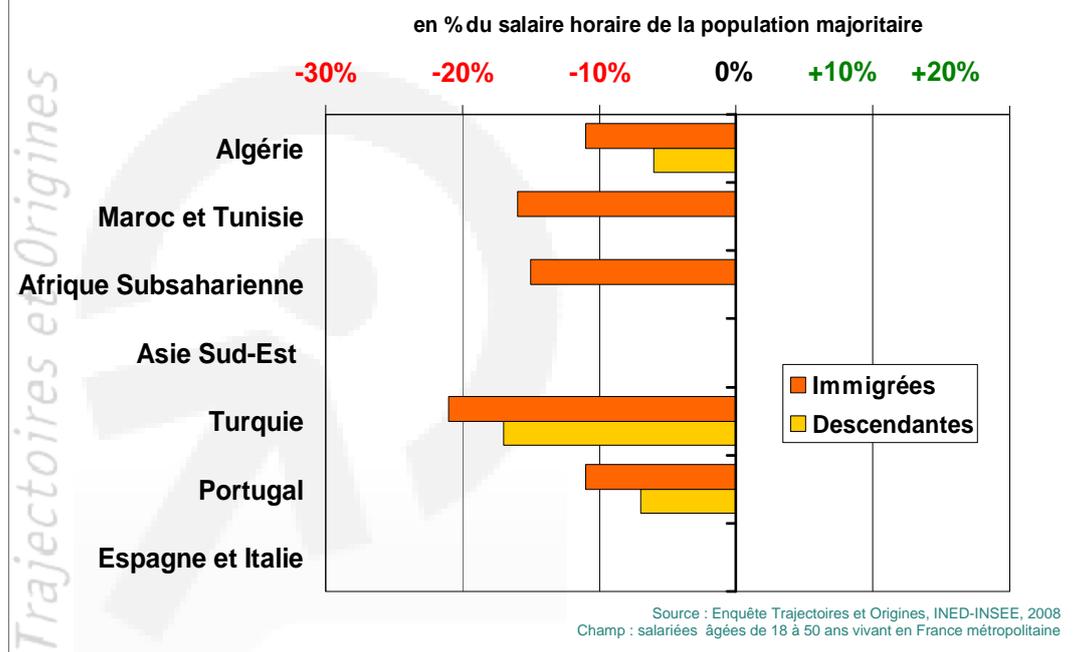
Une fois passée la barrière à l'embauche, nous considérons maintenant ceux qui ont un emploi salarié. Nous mesurons ici les écarts de salaire horaire selon les origines, en % du salaire horaire des salariés de la population majoritaire.

Seuls les écarts significatifs par rapport aux personnes de la population majoritaire sont représentés. Par exemple, en moyenne, le salaire horaire des hommes immigrés venus d'Algérie est en moyenne 13 % inférieur à celui des salariés de la population majoritaire.

Parmi **les hommes salariés**, hormis quelques exceptions (Asie du Sud Est, Europe), **les salaires horaires des immigrés sont plus faibles que ceux des personnes de la population majoritaire.**

Pour les descendants, à l'image du taux de chômage, **la décote salariale apparaît souvent supérieure à celle des immigrés de même origine.**

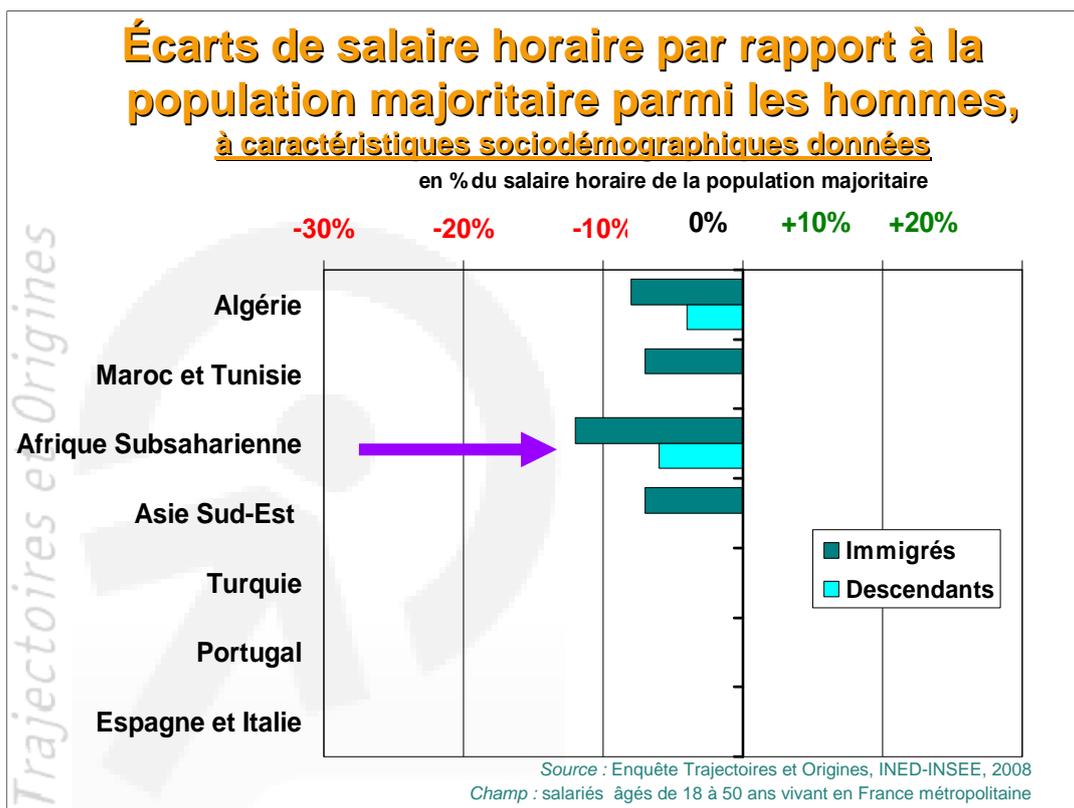
Écarts de salaire horaire par rapport à la population majoritaire parmi les femmes



Parmi les femmes salariées, les décotes salariales par rapport aux personnes de la population majoritaire sont également élevées, de même ordre que celles observées parmi les hommes.

Cependant, les écarts sont beaucoup plus réduits pour les descendantes.

Comme pour les taux de chômage, cette comparaison directe avec les personnes de la population majoritaire ne permet pas de conclure sur l'effet de l'origine car les écarts reflètent aussi pour partie des caractéristiques individuelles (âge, niveau d'éducation, pratique de la langue française, par exemple...) différentes selon l'origine. En outre, les immigrés ou les descendants d'immigrés peuvent occuper des postes également différents de ceux de la population majoritaire, éventuellement moins qualifiés et donc moins bien payés.

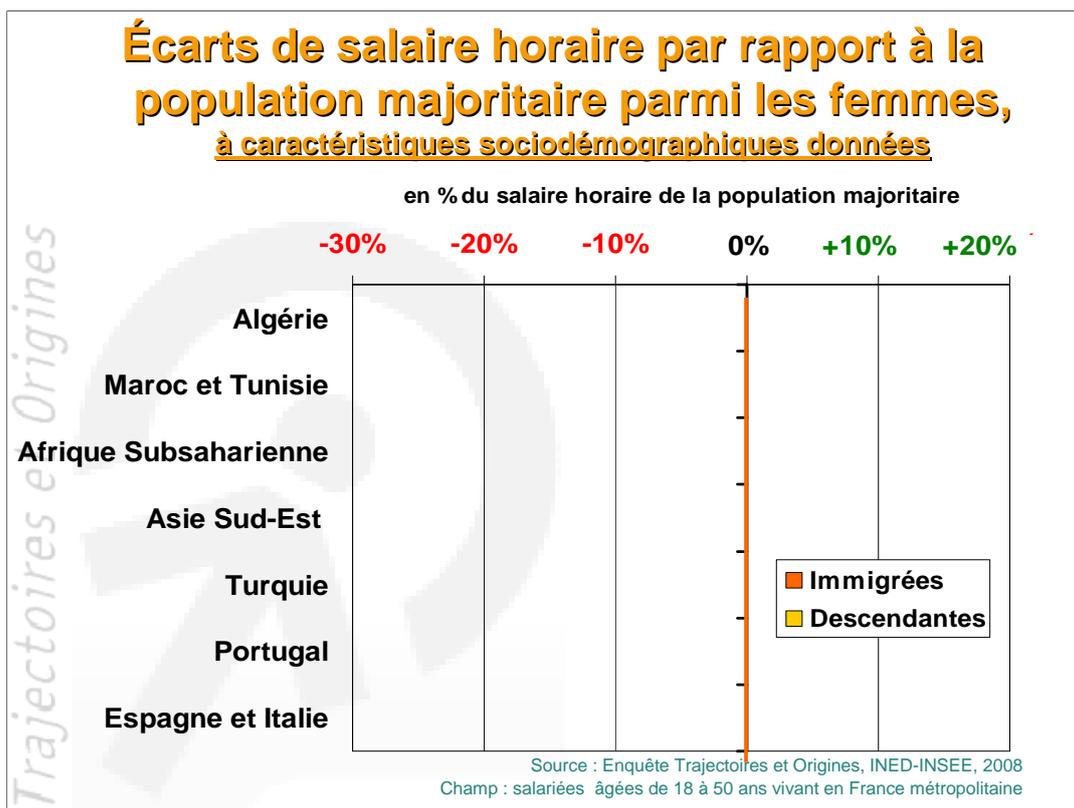


Une fois neutralisées les caractéristiques individuelles (âge, diplôme, composition familiale, lieu d'habitation, nationalité, niveau de langue française, âge d'arrivée en France) mais aussi **les caractéristiques des emplois occupés** (secteur d'activité et taille de l'entreprise, ancienneté dans l'emploi et catégorie socioprofessionnelle), **les écarts de salaire horaire sont significativement réduits.**

Toutefois, pour **les hommes d'origine immigrée** :

Une décote salariale persiste pour ceux qui viennent d'Afrique (supérieure à 10 % pour les immigrants d'Afrique subsaharienne) et dans une moindre mesure pour ceux d'Asie du Sud-Est.

Pour les descendants, les différences de caractéristiques individuelles (en particulier, les descendants sont une population jeune) **expliquent une grande partie des écarts bruts.** Seuls les descendants d'Algérie et d'Afrique subsaharienne subissent une décote salariale inexpliquée par les différences de caractéristiques sociodémographiques. Dans ces deux cas, elle est inférieure à celle des immigrants de même origine.



Pour les **femmes d'origine immigrée**, il n'y a plus de décote salariale significative par rapport aux salariées de la population majoritaire à caractéristiques sociodémographiques données. Toutefois, comme pour le taux de chômage, il faut rappeler que la population des femmes salariées présentent des caractéristiques spécifiques par rapport à l'ensemble des femmes. Or, seulement 58 % de l'ensemble des femmes immigrées et 65 % des femmes descendantes d'immigrés sont en emploi.

Au total, les écarts de gains horaires salariaux s'expliquent ainsi en grande partie par des différences de caractéristiques individuelles et des postes occupés **mais ces caractéristiques peuvent elles-mêmes résulter de pratiques discriminatoires précédant le marché du travail** (éducation, poste occupé notamment).

Situation sur le marché du travail

- ☛ Des barrières à l'emploi pour les personnes d'origine non européenne
- ☛ Une discrimination salariale limitée pour ceux qui ont un emploi à caractéristiques données
- ☛ Mais ces caractéristiques peuvent elles-mêmes résulter de pratiques discriminatoires précédant l'entrée sur le marché du travail (éducation, poste occupé notamment)



Expérience et perception des discriminations et du racisme

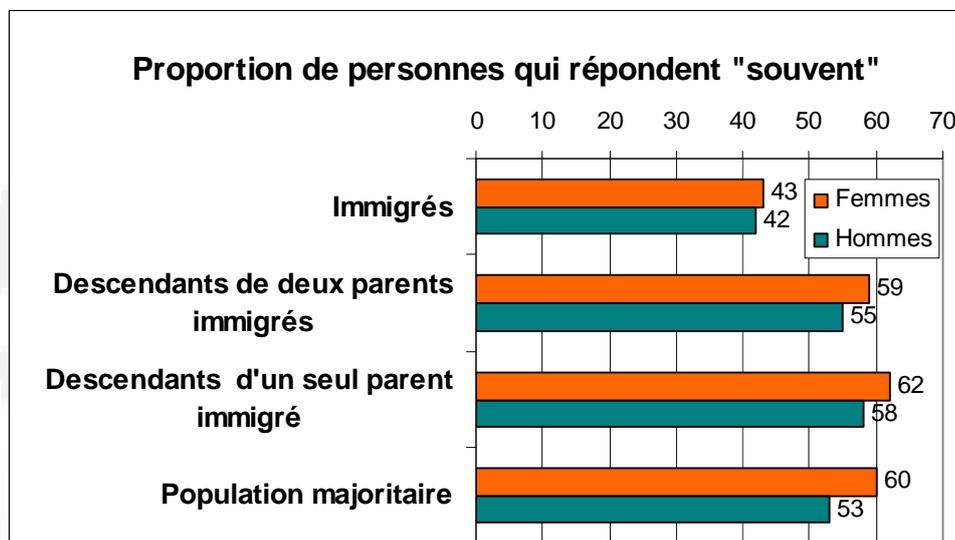
Après cet exposé sur les écarts de situation dans l'éducation et dans l'emploi,

se pose la question de savoir si les personnes immigrées ou issues de l'immigration perçoivent les discriminations qu'ils subissent ?

Pour répondre à cette question, nous leur avons demandé leur opinion.

Des questions leur ont été posées sur l'existence des discriminations dans la société française en général, et ensuite sur leur expérience personnelle des discriminations.

Pensez-vous qu'en France certaines personnes subissent des traitements inégaux ou des discriminations à cause de leur origine ou de leur couleur de peau ?



Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.
Champ : 18 à 50 ans, vivant en France métropolitaine.

Très rares sont les statistiques fiables qui permettent de quantifier le degré de conscience des Français quant à l'existence des traitements discriminatoires. *Trajectoires et Origines* permet d'apporter des éclairages sur cette question.

La question posée était la suivante:

« Pensez-vous qu'en France certaines personnes subissent des traitements inégaux ou des discriminations à cause de leur origine ou de leur couleur de peau ? »

1. Souvent
2. Parfois
3. Jamais

Ce graphique représente le pourcentage de personnes (parmi les 18-50 ans) qui considèrent que « certaines personnes subissent souvent des discriminations ou des traitements inégaux en raison de leur origine ou de leur couleur de peau ».

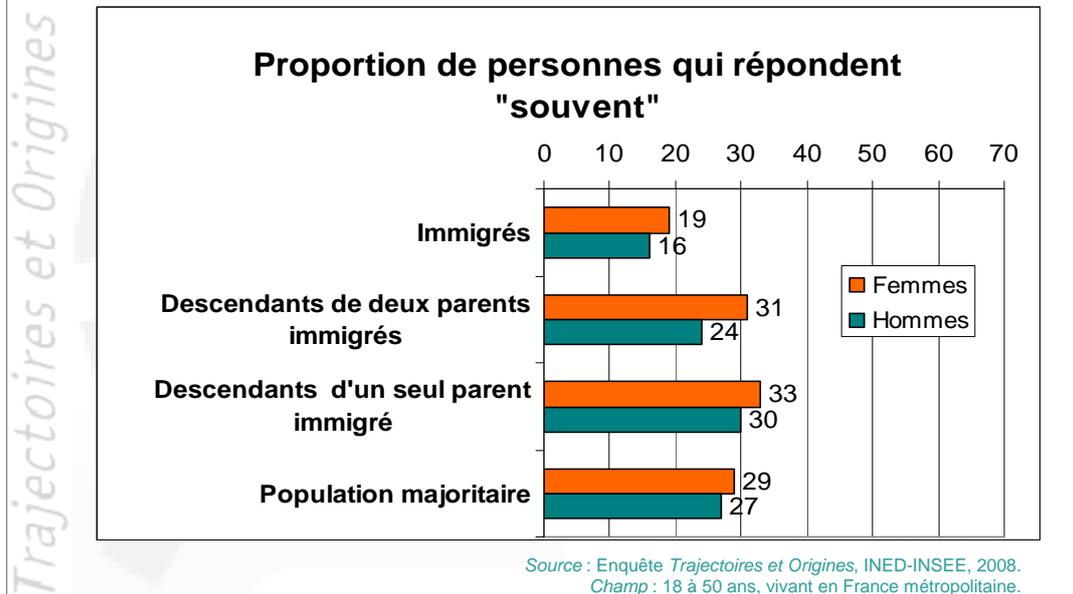
La part des immigrés qui partagent cette appréciation sur l'ampleur des discriminations raciales ou racistes dans la société française est nettement plus faible que dans la population majoritaire ou parmi les descendants d'immigrés (43 % contre 55 % dans la population majoritaire).

Alors que les immigrés sont les plus touchés par les discriminations, leur regard sur la société française est paradoxalement la moins négative. Le fait discriminatoire semble ainsi plus reconnu en France par la population qui n'y est *a priori* pas directement confrontée. On pourrait penser que cet écart provienne de différence dans le profil des populations. On sait par des recherches dans les pays anglophones que la sensibilité aux questions de discriminations est en effet très corrélée avec l'âge, le diplôme et le statut social de l'individu. Cependant, cet écart se maintient à âge, niveau de diplôme et milieu social équivalents.

On note que la perception des discriminations raciales ou racistes ne varie pas selon le sexe et que les enfants d'immigrés ont une appréciation de l'étendue de ces discriminations équivalente à celle de la population majoritaire.

De manière générale, ce sont plus de 50 % des personnes de la population majoritaire qui déclarent que certaines personnes subissent des discriminations en raison de leur origine. Il y a donc plutôt une reconnaissance de l'existence de ce problème.

Par rapport aux hommes, pensez-vous qu'en France les femmes subissent des traitements inégaux ou des discriminations ?



Pour mesurer la conscience qu'ont les Français de l'existence de discrimination à l'encontre des femmes, nous avons posé la question suivante :

« Par rapport aux hommes, pensez-vous qu'en France les femmes subissent des traitements inégaux ou des discriminations »

1. Souvent
2. Parfois
3. Jamais

Ce deuxième graphique représente la proportion de personnes qui considèrent que « les femmes subissent **souvent** des discriminations ou des traitement inégaux par rapport aux hommes »

En comparaison avec les discriminations raciales ou racistes, les discriminations à l'encontre des femmes sont faiblement reconnues. La part de celles et ceux qui les perçoivent est inférieure à 30 %, alors que la part de celles et ceux qui perçoivent les discriminations fondées sur l'origine ou la couleur de peau oscille entre 42 % et 60 %.

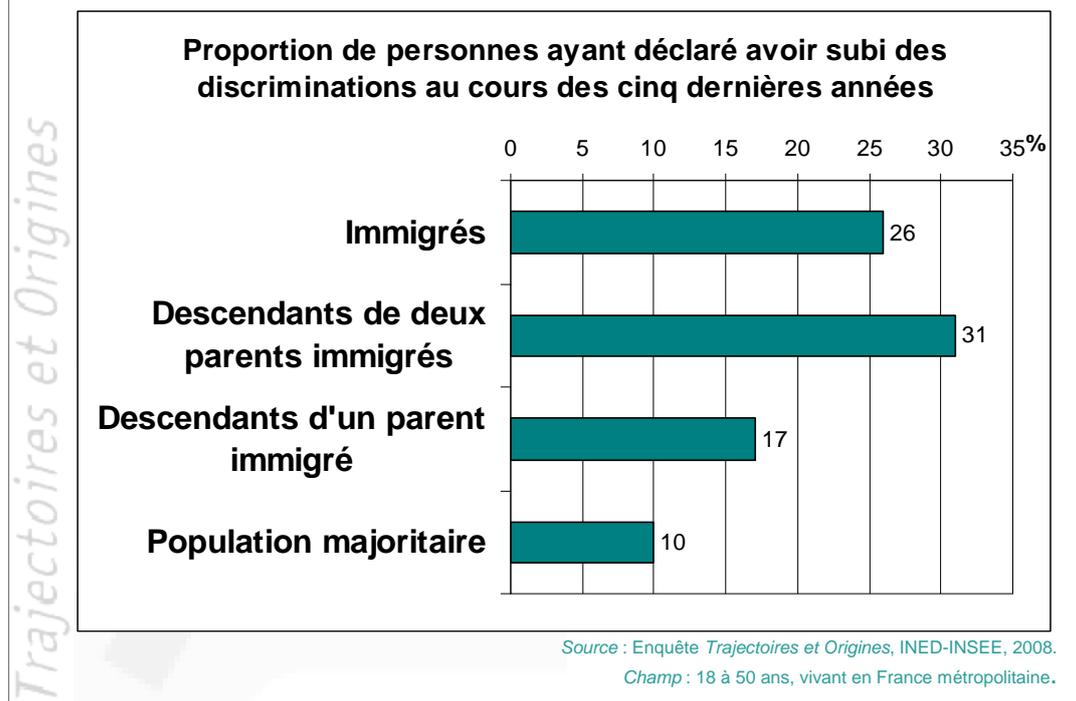
Alors que les études quantitatives sur les inégalités entre femmes et hommes dans le domaine de l'emploi sont anciennes et nombreuses, il semble que les femmes comme les hommes ne perçoivent pas ces inégalités d'une part et ne les interprètent pas comme le produit de discrimination d'autre part.

Paradoxalement, la conscience qu'ont les femmes de ces discriminations n'est pas beaucoup plus élevée que celle des hommes.

Ces résultats témoignent de l'importance du travail à mener pour sortir de la situation de déni des discriminations faites aux femmes.

Les femmes migrantes, qui font partie des personnes les plus vulnérables face à ces discriminations, sont précisément celles qui les perçoivent le moins.

La perception des discriminations subies



Deux questions enregistrent l'expérience personnelle des discriminations.

- « **Au cours des 5 dernières années, pensez-vous avoir subi des traitements inégaux ou des discriminations ?** » (Cela peut s'être produit dans l'emploi, le logement, à l'école, dans les administrations, à la banque, dans la rue, etc.)

1. Souvent 2. Parfois 3. Jamais

- « **D'après vous était-ce plutôt à cause de...** »

1. De votre âge
2. De votre sexe
3. De votre état de santé ou un handicap
4. De votre couleur de peau
5. De vos origines ou de votre nationalité
6. Du lieu où vous vivez, de la réputation de votre quartier
7. De votre accent, de votre façon de parler
8. De votre situation de famille
8. De votre orientation sexuelle
9. De votre religion
10. De votre façon de vous habiller
11. Autre

La discrimination vécue au cours des 5 dernières années est reportée par 14 % des personnes âgées de 18 à 50 ans. C'est une **expérience plus épisodique (« parfois ») que régulière (« souvent »)**. Les descendants de deux parents immigrés, plus que les immigrés, témoignent d'une plus grande fréquence des discriminations, tandis que les descendants de couples mixtes se situent dans une position intermédiaire.

Les motifs de discrimination les plus déclarés

📍 Les immigrés:

- 70% mentionnent leur **origine**
- 43% mentionnent leur **couleur de peau**
- 14% seulement mentionnent leur **accent**

📍 Les descendants d'immigrés

- 65% mentionnent leur **origine**
- 28% mentionnent leur **couleur de peau**
- 13% mentionnent leur **religion**

📍 Les immigrés et les descendants d'immigrés cumulent les motifs de discrimination

Les divers motifs mentionnés témoignent de la diversité des processus discriminatoires. Ceux-ci s'appuient sur un ensemble d'indices qui fonctionnent comme des marqueurs: la couleur de peau, le nom, la religion, etc.

L'origine et la couleur de peau sont les deux premiers motifs mentionnés, et cela dans des proportions proches par les immigrés et par les descendants d'immigrés.

L'accent n'est mentionné que par les immigrés, tandis que les enfants d'immigrés mentionnent ensuite leur religion ou encore leur lieu de résidence.

La mention de la religion est surtout le fait des personnes dont les parents sont nés au Maghreb ou en Turquie, probablement musulmanes.

Malgré la possibilité de mentionner plusieurs motifs, 63 % des personnes n'en citent qu'un seul, 23 % citent deux motifs et 8 % trois ou plus.

La moitié des immigrés et 46 % les descendants d'immigrés mentionnent deux motifs ou plus. Ils vivent des situations de cumul de motifs de discrimination, ce qui est rare pour les personnes de la population majoritaire.

Quelle est la place du racisme dans leur histoire de vie ?

🗣 « Au cours de votre vie, avez-vous été la cible d'insultes, de propos ou d'attitudes racistes en France métropolitaine ? »

1. Oui
2. Non

- Si réponse « non » à la question précédente :

🗣 « Pensez-vous que vous pourriez être victime de racisme en France métropolitaine, même si cela ne vous est jamais arrivé ? »

1. Oui
2. Non

Trajectoires et Origines

Enfin, et au-delà des discriminations fondées sur l'origine à l'école ou dans l'emploi, quelle est l'expérience globale des personnes face au racisme ?

Nous leur avons posé les questions suivantes :

« Au cours de votre vie, avez-vous été la cible d'insultes, de propos ou d'attitudes racistes en France métropolitaine ? »

1. Oui
2. Non

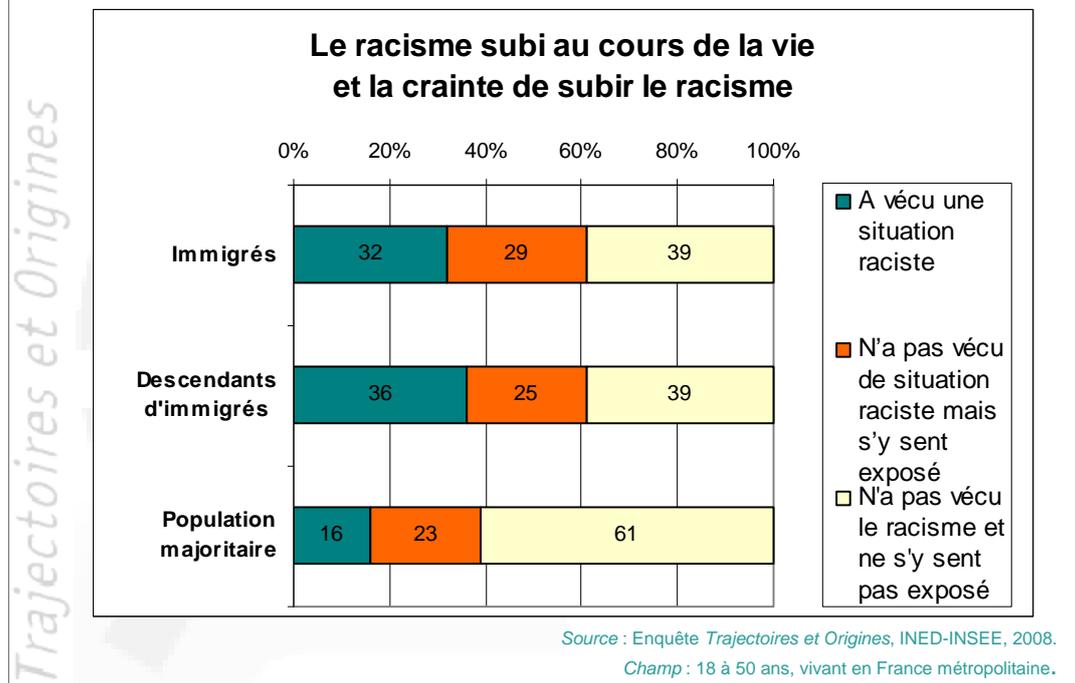
Si réponse « non » à la question précédente :

« Pensez-vous que vous pourriez être victime de racisme en France métropolitaine, même si cela ne vous est jamais arrivé ? »

1. Oui
2. Non

Ces questions permettent de construire trois catégories d'individus face à l'expérience du racisme. Ceux qui ont vécu le racisme et s'en souviennent suffisamment pour le mentionner dans l'enquête, ceux qui n'ont pas vécu de telle situation mais se sentent exposés à un tel risque d'expression d'hostilité et ceux que l'on peut dire sereins puisque non seulement ils n'ont pas vécu ce type de situation, mais ne s'y sont pas non plus exposés.

Les descendants d'immigrés sont les plus nombreux à déclarer avoir subi des comportements racistes



Ce graphique représente les parts respectives des personnes :

- 1/ déclarant avoir déjà fait l'expérience d'une situation raciste au cours de leur vie,
- 2/ n'ayant pas vécu de situation raciste mais s'y sentent exposées,
- 3/ n'ayant pas vécu de situation raciste et ne s'y sentent pas exposées.

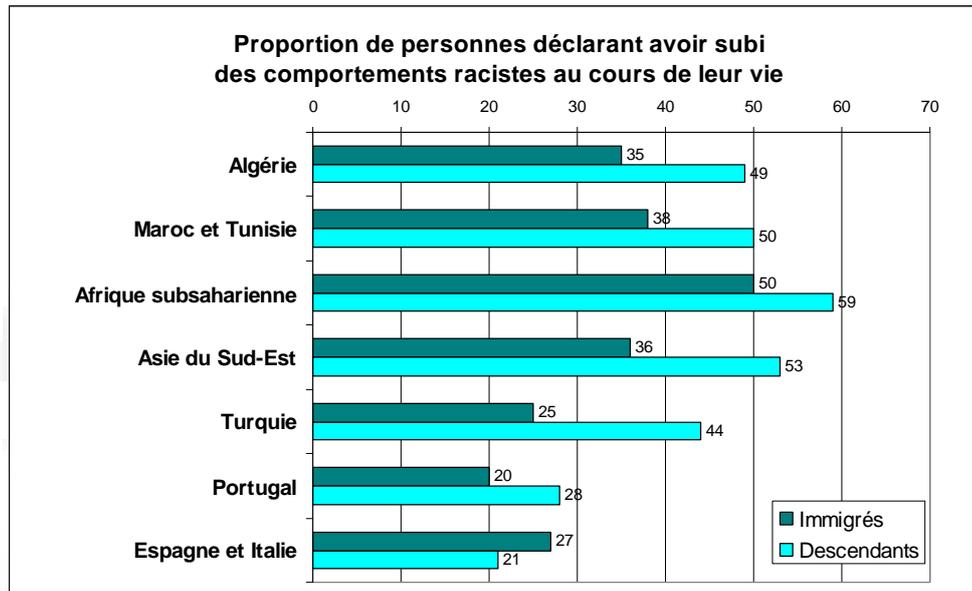
Les descendants d'immigrés, bien que plus jeunes, sont les plus nombreux à déclarer avoir subi des comportements racistes. Leurs jeunes années ont déjà été marquées par le rejet.

Ainsi 36 % des descendants d'immigrés et 32 % des immigrés déclarent avoir déjà fait l'expérience du racisme au cours de leur vie. Ces proportions montrent que l'hostilité qu'ils subissent n'est pas marginale mais touche au contraire une proportion importante de personnes.

Le sentiment d'être exposé au racisme sans en avoir fait l'expérience est quasiment équivalent pour les descendants d'immigrés et les immigrés (25 % et 39 %) et témoigne d'un sentiment d'insécurité.

Dans la population majoritaire l'expérience du racisme est plus rare (16 %). Notons que les personnes déclarant ce type d'expérience peuvent être des petits enfants d'immigrés. Il s'avère également que 20 % de ces personnes sont en couples mixtes : il est probable qu'elles aient vécu des situations de racisme en fait dirigées contre leur conjoint-e ou contre leur couple.

L'expérience du racisme varie fortement selon l'origine



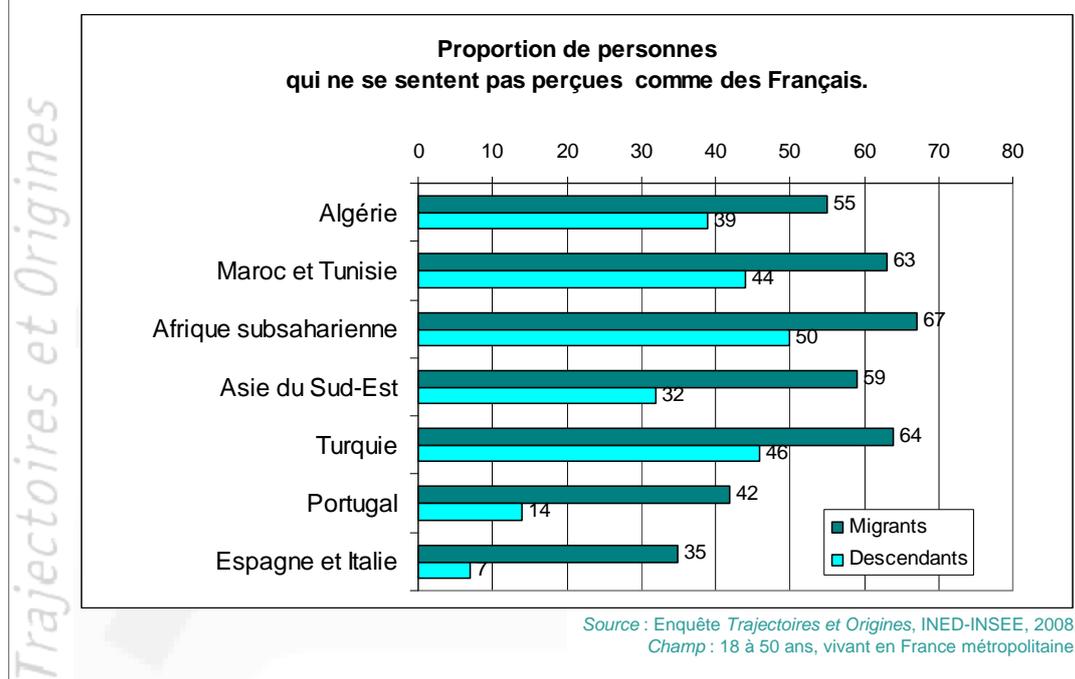
Tous les immigrés et enfants d'immigrés sont-ils pareillement la cible du racisme ?

Subir le racisme dépend beaucoup de l'origine des personnes.

Les descendants des immigrés originaires d'un pays d'Afrique subsaharienne, du Maghreb ou d'Asie du Sud-Est sont très nombreux à avoir subi des comportements racistes (la moitié ou plus), tandis que les descendants des immigrés venus des pays d'Europe du Sud sont moins de 30 % à avoir déjà fait cette expérience.

Ces écarts sont d'autant plus remarquables que les descendants des immigrés du Sud de l'Europe sont globalement nettement plus âgés que les descendants des immigrés venus d'Afrique ou du Maghreb. Bien que plus jeunes, ils ont plus souvent fait l'expérience du racisme.

Les immigrés et les descendants d'immigrés ont-ils le sentiment d'être perçus comme des Français ?



A l'affirmation « on me voit comme un Français », 58 % des immigrés répondent par la négative (« Plutôt pas d'accord » ou « pas du tout d'accord »).

Mais parmi eux beaucoup n'ont pas la nationalité française. Cette forte proportion peut donc paraître normale. **Mais pourtant, parmi les immigrés ayant acquis la nationalité française, la moitié partagent ce sentiment de ne pas être perçus comme des Français.**

Les descendants d'immigrés, bien que de nationalité française, sont 37 % à ne pas se sentir reconnus comme des Français, perception bien différente pour les descendants de couples mixtes (11 %). Le rôle joué par la visibilité, au sens du phénotype, de l'apparence ou du nom et prénom semble décisif notamment pour les descendants d'immigrés.

L'importance des écarts entre les descendants d'immigrés d'Europe du Sud et les descendants d'immigrés d'Afrique subsaharienne, du Maghreb ou de Turquie témoigne de la grande variabilité de la reconnaissance de l'appartenance nationale selon les origines et du fait que certains groupes souffrent plus que d'autres d'attitudes de rejet et de stigmatisation.

Si le sentiment de ne pas être reconnu comme Français varie fortement selon l'origine, il est également sensible au niveau de diplôme et à la catégorie socioprofessionnelle : les diplômés du supérieur et les cadres, toutes choses égales par ailleurs, déclarent plus souvent être considérés comme des « Français ».

Pour conclure

- 📌 Le niveau de qualification des immigrés et des filles d'immigrés a augmenté.
- 📌 Des inégalités persistent, notamment dans l'accès à l'emploi.
- 📌 Le racisme subi est associé à des expériences de discrimination raciale pour les immigrés et les enfants d'immigrés, alors que pour la population majoritaire le racisme subi n'est pas associé à des discriminations basées sur l'origine.
- 📌 Ces expériences conjointes de racisme et de discrimination contribuent à créer un sentiment d'exclusion du corps de la nation, particulièrement prononcé chez les enfants d'immigrés.

Les résultats présentés ici sont extraits de :

Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (éd.), 2010, Enquête « Trajectoires et Origines : la diversité des populations en France », Premiers résultats, Document de travail de l'Ined, n° 168, 154 p.

Pour plus d'informations sur l'enquête (méthodologie, questionnaires...), voir le site : <http://teo.site.ined.fr>

Sommaire

Introduction	Trajectoires et Origines : Enquête sur la diversité des populations en France	5
Glossaire		7
Chapitre 1	Les populations enquêtées <i>Bertrand Lhommeau, Patrick Simon</i>	11
Chapitre 2	Migrations : les immigrés et les autres <i>Cris Beauchemin, Catherine Borrel, Corinne Régnard</i>	19
Chapitre 3	Entre ici et là-bas : un aperçu des pratiques « transnationales » de la population vivant en France métropolitaine <i>Cris Beauchemin, Hugues Lagrange, Mirna Safi</i>	25
Chapitre 4	Diversité des pratiques linguistiques <i>Stéphanie Condon, Corinne Régnard</i>	31
Chapitre 5	Niveaux de diplôme des immigrés et de leurs descendants <i>Laure Moguérou, Yaël Brinbaum, Jean-Luc Primon</i>	39
Chapitre 6	Parcours et expériences scolaires des jeunes descendants d'immigrés en France <i>Yaël Brinbaum, Laure Moguérou, Jean-Luc Primon</i>	47
Chapitre 7	Situation par rapport au marché du travail des 18-50 ans selon l'origine et le sexe <i>Bertrand Lhommeau, Dominique Meurs, Jean-Luc Primon</i>	55
Chapitre 8	Métiers des descendants d'immigrés et de leurs pères : des héritages socioprofessionnels différents selon les origines géographiques ? <i>Mahrez Okba</i>	63
Chapitre 9	Temps de travail et salaire <i>Bertrand Lhommeau, Dominique Meurs, Jean-Luc Primon</i>	71
Chapitre 10	L'expérience de la migration, santé perçue et renoncement aux soins <i>Christelle Hamel, Muriel Moisy</i>	77
Chapitre 11	La formation du couple entre ici et là-bas <i>Christelle Hamel, Bertrand Lhommeau, Ariane Pailhé, Emmanuelle Santelli</i>	85

Chapitre 12	Inégalités des transitions de logement, discrimination et ségrégation perçues <i>Jean-Louis Pan Ké Shon, Solenne Robello</i>	95
Chapitre 13	Sphères de sociabilités : relations familiales versus relations sociales ? <i>Laure Moguérou, Emmanuelle Santelli</i>	101
Chapitre 14	Vie citoyenne et participation politique <i>Vincent Tiberj, Patrick Simon</i>	109
Chapitre 15	Nationalité et sentiment national <i>Patrick Simon</i>	117
Chapitre 16	Religions <i>Patrick Simon, Vincent Tiberj</i>	123
Chapitre 17	Discriminations <i>Yaël Brinbaum, Christelle Hamel, Jean-Luc Primon, Mirna Safi, Patrick Simon</i>	129
Annexe 1	Règles de classement des populations enquêtées	139
Annexe 2	Les auteurs	141
Collection des « Documents de travail »	Liste des numéros disponibles	145

Les jugements et opinions qui pourraient être exprimés dans ce document de travail n'engagent que leurs auteurs